

L'écxo des Moulins



Bulletin de l'Association des Moulins du Finistère

No 73 Mars 2016

Penn ar Bed



Le Moulin de Penn ar Stank près de Lezuoc'h, à Telgruc-sur-mer, aura retrouvé sa toiture et ses ailes au mois de Juin pour les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, JPPM, les 17,18 et 19 juin.

Sommaire

Le mot du Président

Activités à venir

CR Assemblée Générale

**Moratoire continuité
écologique**

Le Mot du Président

Chers amis

Après une année consacrée à mon moulin, je reprends le licou de président pour un nouveau mandat.

Épaulé par un Conseil d'Administration élargi, nous allons pouvoir être présents dans les SAGE mais aussi pour la défense de notre patrimoine (commun et particulier) par des conseils juridiques et techniques.

Je sais par expérience que ce mot sera lu par tout le monde. J'ai des consignes à vous transmettre :

- Lisez bien cet « Echo des Moulins » afin d'alléger le travail du nouveau bureau :
- Votre courrier est à transmettre à la Mairie de Daoulas, si dans votre enveloppe il y a un chèque, adressez la à notre trésorier.
- Nous vous conseillons pour vos invitations, convocations et consultations, de privilégier le mail suivant amisdesmoulinsdufinistere@yahoo.fr .

Quel bonheur pour moi de vous annoncer les restaurations suivantes:

Le moulin Blanc à Mellac, le moulin à marée du Hénan à Névez, le moulin de Trobodec à Guimaëc, le moulin à vent de Penn-ar-Stank à Telgruc-sur-mer.

Rendez leur visite, certaines restaurations sont terminées d'autres sont en cours.

Vous découvrirez l'avancement des travaux des artisans. Vos visites seront des encouragements.

Consultez nos futures activités. Inscrivez vous dès la lecture de ce journal pour nous faciliter les réservations.

A bientôt Benoît

Activités à venir de l'association

10 Avril 14h30 moulin de Kerelcun, randonnée et/ou visite du moulin. Inscription 06 08 33 64 35

- Randonnée à la Feuillée, qui empruntera une partie du circuit de Roc'h ar Bic, environ 10 km, 2h30. Elle se terminera par la visite du moulin de Kerelcun, chez Christiane et Yves Droniou qui ont restauré leur moulin pendant 20 ans.

- Les personnes ne souhaitant pas faire la randonnée, pourront visiter le moulin de 14h30 à 18h00.

**16 Avril Séminaire Saint Jacques GUICLAN (29410)
Journée Etude Hydroélectricité**

- 11h00, Présentation du cabinet d'étude ACTEMIUM,
- 12h00, restauration sur place, participation 20€.
Réservation, **avant le 1^{er} Avril**, auprès du Trésorier au 02 98 68 54 43
- 14h00 Conférence et présentation des hydroliennes de la Société ALRELE

16 et 17 Avril Salle des sports, MELGVEN (29140)

9^{èmes} Journées de l'Eco-Construction.

**29-30 Avril et 1^{er} Mai Congrès de la FFAM
à COSNE COURS sur LOIRE (58200).**

17-18-19 Juin, Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

Thèmes : Métiers et savoir faire

Lundi 9 Mai L'AMF organise pour l'Association du Moulin à Vent Saint Michel à Saint-Quay-Portrieux, la visite de moulins et patrimoines religieux dans le Pays des Enclos.

Si vous êtes intéressés, contacter Benoît HUOT au 06 26 16 02 85, covoiturage possible.

20-21-22 Mai Fête du pain à Saint EVARZEC (29170)

Organisée par la Fédération des Artisans Boulangers et Boulangers Pâtisseries du Finistère.

21 Mai Conseil d'Administration de l'AMF

24 Mai au 1^{er} Juin Exposition sur les Moulins de GUILERS (29820), Salle de l'AGORA.

Samedi 28 Mai Initiation à la Généalogie et Conférence sur les Moulins

Assemblée Générale de l'Association des Moulins du Finistère Samedi 23 janvier 2016 à Névez



Compte rendu de l'Assemblée Générale 2016



L'Assemblée Générale de l'Association des Moulins du Finistère s'est tenue le samedi 23 janvier 2016 à Névez. Les 75 participants ont été accueillis par Monsieur Albert HERVET, maire de Névez. Dans son allocution de bienvenue, il a souligné l'engagement de la commune dans la rénovation du moulin à marée du Hénan, joyau patrimonial, achevée récemment.



L'Assemblée Générale, présidée par Charles GUEGUEN et Charles SEGALEN, co-présidents, s'est déroulée en deux temps.

L'Assemblée Générale Extraordinaire

Elle a été convoquée afin de proposer une modification des statuts permettant au Conseil d'administration d'opter, soit pour une présidence classique, soit pour une présidence collégiale.

Vote pour : 57, contre : 1

La modification des statuts est adoptée.



Benoît HUOT est vivement remercié et applaudi pour son engagement et le dynamisme de l'association pendant ses quinze premières années de présidence.

L'Assemblée Générale Ordinaire

Rapport d'activités 2015

Le Patrimoine. Présenté par Benoît HUOT, président d'honneur, délégué Patrimoine
Les actions sur le Patrimoine en 2015 :

Conférences pour les écoles à Brignogan-Plages, Beuzec-Cap-Sizun, pour la population de Pleyber-Christ avec une exposition sur les moulins à farine de Pleyber-Christ salle Duchesse Anne d'une durée d'un mois. Exposition en mairie de Mellac.

Participation à l'écriture et la promotion du livre « Les moulins à papier et les familles papetières de Bretagne » de Jean Caroff au Fil du Queffleut inauguration au moulin de Pont-Pol devenu propriété de la commune de Plourin-les-Morlaix.

Participation à la conception d'un dvd « Il est revenu, le temps des Moulins » pour le 26^{ième} Tro Menez Are travail filmé et enregistré par M. Alain Martin, Lucien Rohou et Joseph Montfort de l'association Triskell-Pleyber-Patrimoine. (dvd à vendre au prix de 5 euros)

Contact avec le lycée Professionnel Jean Monnet de Quintin qui forme des CAP et BAC tailleur de pierres pour une sensibilisation sur les meules de moulin et les pierres meulières.

Etats des lieux et conseils pour les moulins de Kergreff à Rédéné, de Ste Anne à Pommeret, de Bois Garin à Spézet.

Travail à la mémoire de Jacques Thépot pour Lézarazien qui occupa un temps le poste de secrétaire de l'AMF.

Enlèvement des meules au Moulin de Reun ar C'hy sur Plouneventer.

Exposition pendant une journée dans la vallée des Moulins sur Plouguin en relation avec les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins. Pour ces journées, 24 moulins étaient ouverts au public en Bretagne dont les moulins à vent : Benoist au Mont Dol, Merlet à Plourhan, Craka à Plouézec, Saint Michel à Saint-Quay-Portrieux, Crech Olen à Ploulec'h, du Trouguer à Cleden-Cap-Sizun, Kercousquet à Clohars-Carnoët et les moulins à eau : Chef du Bois à La Forêt-Fouesnant, Kerelcun à La Feuillée, Kerouat à Commana, du Pont à Guipavas et Daoulas, du Grand Poulgwin à Pont-Aven, Kerguerhent à Pouldergat, Kerouzéré à Sibiril, Kergaëric à Pont-de-Buis-les-Quimerc'h, Neuf à Plougasnou, du Coumou à Plouvien, Tanné à Plouguin, de Lézarazien à Guiclan, Kéréon à Saint Sauveur, Lansolot à Saint Derrien, Lancay à Questembert, Restmeur à Pommeret-le-vicomte.

Exposition à Ergué-Gabéric pour l'association Arkaë qui permet aux associations du Patrimoine et de Généalogie de se rencontrer.

Nous n'avons pas pu participer aux différentes fêtes du Pain comme les années précédentes.

La Commission SAGE. Elle a été mise en place en juin 2015 afin d'assurer la présence de l'AMF dans les 9 SAGE du Finistère et de coordonner les actions entreprises (voir note en annexe).

L'Hydroélectricité. La continuité écologique, outre son déplacement de la qualité de l'eau sur la morphologie des cours d'eau, s'autorise d'une prétendue « absence d'usage avéré » des moulins. Les autorités de l'eau s'emploieront à ignorer leur patrimoine historique et énergétique autant que nous le permettrons...

- Deux journées de visites de moulins avec la société *Turbiwatt*, les 18 avril et 7 septembre, ont été organisées par Roger LE BOHEC, vice-président d'honneur de l'AMF. La presse locale, invitée à la deuxième journée, a relayé l'évènement. Dix projets d'installation sont en cours. Une turbine *Léopard* produira ses premiers kilowatts au Moulin de Kerlostrec (Landrévarzec) dans les semaines à venir. Une nouvelle journée pourrait être organisée en 2016, les personnes intéressées sont invitées se faire connaître auprès de Roger (02 98 94 50 49).

- Le journaliste de l'AFP Rennes associé à la journée du 7 septembre a écrit un article, « Hydroélectricité. Le potentiel inexploité des moulins », diffusé dans une vingtaine de journaux régionaux et nationaux.

- Dans le cadre de la COP21, FR3 Bretagne a réalisé un reportage sur les moulins de Penhoat (Penzé) et des Salles (Quimper) pour affirmer l'importance du développement de la petite hydroélectricité et interroger les freins de la continuité écologique.

- Le Plan climat-air-énergie territorial (PCET) exige de chaque agglomération ou communauté d'agglomération de plus de 50 000 habitants l'évaluation du potentiel d'énergies renouvelables de son territoire. C'est avec le concours de l'AMF que Concarneau Cornouaille Agglomération a intégré le potentiel hydroélectrique des moulins dans son PCET. Quimper Cornouaille Développement a prévu d'associer l'AMF à cette estimation en 2016.

La Communication / Animation. *L'Echo des Moulins*, diffusé aux adhérents et aux partenaires institutionnels, rend compte du dynamisme de l'AMF. Les adhérents sont invités à y contribuer sous forme de billets, photos et annonces. Le site internet de l'AMF, animé par Hervé RICOU, s'enrichit régulièrement de reportages, photos, articles de presse locale et communications de la FFAM.

Une sortie a été organisée par Agnès THEOTEC et Hervé CORRE sur les vestiges du moulin à eau de Landounic (8^e siècle) avec le concours de l'inventeur du site.

Le Conseil juridique, présenté par Michel DIEBOLD.

En 2015, du conseil juridique a été apporté à 7 propriétaires de moulin du Finistère et des Côtes d'Armor. La prise de connaissance du dossier a conduit à effectuer pour chaque moulin un déplacement et exceptionnellement deux ou trois.

Les problèmes traités ont porté sur les points suivants :

- la propriété des berges du canal d'amenée dans le cadre d'un contentieux devant le Tribunal de Grande Instance ;
- le droit d'eau et la continuité écologique pour des moulins situés sur des cours d'eau classés en catégorie 2 ;
- la mise en jeu de la responsabilité de deux mairies suite à la détérioration des retenues de deux moulins qui servent également de chemin communal ;
- du conseil dans le cadre d'une proposition de transaction pénale suite à des travaux non autorisés ;
- du conseil suite au comblement partiel d'un canal de fuite consécutif à des travaux effectués par une mairie ;
- du conseil suite à une menace de contentieux par un propriétaire riverain suite à des travaux effectués sur la retenue d'un moulin.

Ces conseils se sont traduits :

- en une occasion par un accompagnement du propriétaire à l'occasion d'une importante réunion avec le Directeur de l'Eau de la DDTM des Côtes d'Armor ;
- pour les autres cas par des propositions de courrier ou des conseils écrits.

En cours : deux dossiers pour faire reconnaître par la DDTM des moulins fondés en titre.



Louis LE PENSEC, ancien Ministre et Président de l'Association des Amis du Moulin Blanc (Mellac) a présenté les travaux de restauration du moulin engagés depuis l'Assemblée générale de Mellac, et tenu à remercier Michel DIEBOLD pour le soutien juridique apporté.



Le Collectif des Moulins et Riverains de Bretagne

Le Collectif a pris part au *Festival Breizh Transition* avec la tenue d'un stand et la présentation d'une maquette de moulin à eau couplé à une dynamo de vélo...

Le Collectif est engagé depuis début 2015 dans les travaux de la Conférence bretonne de l'eau et des milieux aquatiques. Il y défend les moulins comme acteurs de la qualité de l'eau et de la transition énergétique. La CBEMA débouchera, fin 2016, sur le Plan Breton pour l'Eau.

Les quatre associations membres du Collectif ont signé la lettre ouverte au président du Comité de Bassin Loire-Bretagne pour dénoncer l'absence de politique équilibrée dans la gestion des cours d'eau.

La représentation de l'AMF au CA de la FFAM

L'AMF est engagée dans la dynamique collective et interactive qui préside à la FFAM. Elle soutient la FFAM dans son refus de signer la charte *Moulins à eau et continuité écologique* qui, en l'état, écarte le débat scientifique et engage les moulins dans un partenariat avec les promoteurs de la destruction des seuils, alors que la ministre de l'Environnement a missionné en décembre le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) pour « un état des lieux précis et une analyse de l'ensemble des blocages et des sites conflictuels ».

L'AMF animera au congrès de la FFAM de Cosne-sur-Loire (29-30 avril et 1^{er}-2 mai) l'atelier, « Retour d'expériences de la mise en œuvre de la continuité écologique », qui devrait déboucher sur la mise en place d'une Commission SAGE au sein de la FFAM ; l'AMF se propose d'en assurer la coordination.

Le Rapport d'activités est adopté à l'unanimité

Rapport financier 2015



Claude ROUSSILLON, trésorier, présente le bilan financier :

Le compte d'exploitation 2015 est excédentaire de 84,74 €. Le solde disponible au 31/12/2015 s'élève à 8163,37 €.

Il est proposé et adopté à l'unanimité, que l'adhésion à l'AMF passe, en 2017, de 25 à 30 € pour permettre à la FFAM de financer son action juridique.

Le Rapport financier est adopté à l'unanimité

Rapport d'orientations

Quelles priorités pour la défense de nos moulins en 2016 ?

Patrimoine.

Les actions à venir :

- Exposition à Guilers sur les moulins de cette commune du 23 mai au 2 juin.
- Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins JPPM les 17, 18 et 19 juin en espérant avoir plus de 30 moulins sur la Bretagne sachant que le thème cette année est « métiers et savoir faire » et que les moulins produisant de l'électricité pourraient montrer notre volonté à survivre.
- A prévoir la restauration intérieure du moulin de Trobodec à Guimaëc et le déblaiement du moulin de Rivoallon à Loc-Eguiner.

Hydroélectricité.

L'AMF va s'engager plus avant pour obtenir des SAGE, (art. R.212-36 du code de l'environnement) et des agglomérations ou communautés d'agglomérations de plus de 50 000 habitants (art. 75 de la loi Grenelle II), qu'ils procèdent à l'évaluation du potentiel hydroélectrique de leurs bassins ou territoires.

Continuité écologique

L'AMF va poursuivre et intensifier son investissement de l'espace public de réflexion et de débat sur la mise en œuvre de la continuité écologique à l'échelon des SAGE, de la Cellule d'Animation des Milieux Aquatiques (CAMA du Conseil départemental) et de la Conférence Bretonne de l'Eau et des Milieux Aquatiques (CBEMA).

Communication

Il importe de communiquer avec la presse à l'occasion de chaque événement initié par l'association (patrimoine, hydroélectricité), comme en réponse aux articles des instances locales de l'eau sur la mise en œuvre de la continuité écologique, souvent caricaturale et trompeuse à l'endroit des moulins.

Moratoire

La campagne pour la demande de moratoire sur l'art. L. 214-17 du code l'environnement a recueilli pour l'heure la signature de 800 élus au niveau national. Son succès dépend de la mobilisation de chaque association et de l'engagement de ses adhérents sur le terrain. Une réunion aura lieu le 13 mars à Daoulas pour proposer aux adhérents un argumentaire et coordonner l'action.

Le Rapport d'orientations est adopté à l'unanimité

Renouvellement du Conseil d'administration

Agnès THEOTEC et Raymond LAGADIC, sortants, se représentent.

Jacques BECAM, Kelly FAY, Gérard FORICHER et Roger LE BOHEC se présentent.

Ils sont élus à l'unanimité

Il est proposé aux adhérents qui souhaitent se familiariser avec une future fonction de conseiller d'administration, de siéger au CA avec voix consultative. Marielle HEBERT et Alain LE QUERE acceptent la proposition.

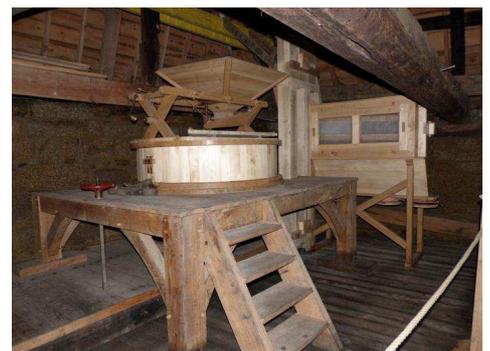
Visite du Moulin Mer de Névez



Après un excellent repas réunissant 75 convives, la journée s'est poursuivie par la visite du moulin à marée du Hénan.

Nous tenons à remercier Monsieur HERVET, maire, Madame JAFFREZOU, 1^{ère} adjointe ainsi que les services techniques de la mairie pour l'accueil remarquable qu'ils nous ont réservé.

Charles SEGALEN



La Commission SAGE de l'AMF : débats engagés, avancés

SAGE du Bas-Léon :

- Remise en question de la priorité accordée à la réduction des taux d'étagements jugés satisfaisants, et interrogation quant à l'absence de norme définissant leur qualité.
- Interrogation quant au peu d'éléments connus sur l'état chimique des cours d'eau.
- Remise en question du caractère prioritaire de la restauration de la continuité écologique sur les cours d'eau classés en liste 1.

SAGE de l'Odét (Sivalodet) :

- Interrogations sur le manque de consistance ou d'objectivité de l'étude du projet d'aménagement du Moulin des Salles : Indice Poissons-Rivière (IPR) excellent mais non mentionné ; remise en cause de l'affirmation de l'ONEMA selon laquelle l'IPR n'inclut pas les migrateurs (document officiel de l'ONEMA à l'appui) ; remise en question du découpage arbitraire du taux d'étagement ; absence d'étude d'impact sur le droit d'eau (hauteur de chute et volume d'eaux motrices) ; remise en question de l'affirmation erronée, tendancieuse, selon laquelle le droit d'eau fondé en titre serait un privilège féodal.
- Notification dans le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la Ressource en Eau, (PAGD), du potentiel énergétique historique (Etat statistique 1898) des moulins du bassin versant.

SAGE de la baie de Douarnenez :

- Interrogation sur le bien fondé de l'objectif de réduction des taux d'étagement sur l'ensemble des cours d'eau alors que seules 10 % des masses d'eau posent un problème de continuité écologique au regard de l'IPR, que les taux d'étagement sont jugés

satisfaisants ; objectif disproportionné par ailleurs par rapport aux objectifs de réduction des autres facteurs dégradants quand leur mesure est absente (micropolluants, substances médicamenteuses) ou leur cause déclarée pour l'heure inconnue (bactériologie, phosphore, phyto-toxines, zinc, cuivre).

- Interrogation sur le montant des fonds publics (4,28 M€) qui sont alloués à la restauration de la continuité écologique et de la morphologie des cours d'eau dans ces conditions. Demande que les travaux engagés soient subordonnés à une évaluation de résultats.

- Prise en compte du potentiel énergétique historique des moulins du bassin versant. Le SAGE se propose par ailleurs de l'actualiser avec l'accord des propriétaires et le concours de l'AMF.

La représentation de l'AMF dans les SAGE :

SAGE du Léon-Trégor : Jacques BECAM

SAGE du Bas-Léon : Michel DIEBOLD, Gérard FORICHER

SAGE de l'Elorn : Claude ROUSSILLON (membre de la CLE)

SAGE de l'Aulne : Hervé CORRE, Jacques POULMARC'H, Hervé RICOU

SAGE de la baie de Douarnenez :

Gabriel et Monique BRELIVET, Raymond LAGADIC, Charles GUEGUEN, Charles SEGALIN

SAGE Ouest-Cornouaille : Pierre BILEN, Henri LE HENAFF

SAGE de l'ODET (Sivalodet) :

Anne-Marie MOYSAN, Pierre MOYSAN, Raymond LAGADIC, Charles GUEGUEN, Charles SEGALIN

SAGE Sud-Cornouaille : Marielle HEBERT

SAGE Ellé-Isole-Laïta : Joël LE GARREC

Moratoire sur la continuité écologique

Le 13 février 2016, les adhérents de L'AMF, se sont réunis pour se mettre d'accord sur les arguments qui nous amènent à solliciter nos élus et/ou personnalités à signer le Moratoire sur la continuité écologique. Gérard Foricher, Vice-Président et délégué SAGE de

l'AMF, est chargé de faire paraître à la mi-avril, un communiqué de presse afin de sensibiliser la population aux problèmes auxquels la pérennité de nos seuils risque d'être confrontée, sous couvert de continuité écologique.

PERMANENCE DE L'ASSOCIATION

Tous les premiers vendredi du mois de 14h00 à 18h00 au Moulin du Pont à DAOULAS.

Il est recommandé d'appeler auparavant
- le 06 26 16 02 85 (Benoît Huot).

Venez consulter:

- . Les fiches techniques
 - . Les archives
 - . Les journaux des associations
 - . La bibliothèque
- et commander vos futures lectures...

SITES INTERNET

FEDERATION <http://moulinsdefrance.org>
qui vous permet de prendre connaissance de tous les textes et documents officiels (carte grise des moulins...) et par l'intermédiaire d'un flash mensuel, des dernières nouvelles de nos moulins.

ASSOCIATION <http://moulinsdufinistere.free.fr>
que nous vous conseillons de consulter fréquemment. Vous découvrirez le résumé de nos activités avec de nombreuses photos.

A Vendre DVD (5 €)

« Il est revenu le temps des Moulins »
Vidéo-film produit par l'association Triskell Pleyber Patrimoine. Découvrir les énergies renouvelables à Pleyber-Christ. Réalisation: Alain Martin, Lucien Rohou et Joseph Monfort, avec l'aimable concours de Benoît Huot.

Un CD-R gratuit disponible à la permanence ou sur commande au 06 68 24 46 31.

« Etat statistique des irrigations et des usines sur les cours d'eau non navigables ni flottables 1898 »

Inventaire de tous les moulins du Finistère en activité en 1898: Nom du moulin, type d'activité, nombre de paires de meules, volume des eaux motrices, hauteur de chute, force brute, nature du moteur hydraulique, force utilisée. Photocopies des archives départementales, ces données peuvent valoir de consistance légale auprès de l'administration.

TRANSACTIONS FINANCIERES

Toutes les transactions financières :

- Adhésions,
- Abonnement aux Moulins de France
- Participation aux activités

Doivent être adressées au Trésorier :

Claude ROUSSILLON
Moulin de Lansolot 29440 Saint DERRIEN

AMF - Association n° W291001828

Membre de la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins (FFAM).

Siège social:

Mairie, Moulin du Pont - 29460 DAOULAS
Tél.: 06 26 16 02 85

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Benoît HUOT, Président, 06 26 16 02 85
Gérard FORICHER, Vice Président, 07 60 43 56 66
Jean-Louis FLOCH, Secrétaire, 02 98 04 09 18
Jacques BECAM, Secrétaire adjoint, 06 71 03 07 74
Claude ROUSSILLON, Trésorier, 02 98 68 54 43
Yvonne TROMELIN, Trésorière adjointe

Charles SEGALEN, Délégué Collectif des Moulins de Bretagne, 06 68 24 46 31

Charles GUEGUEN, Délégué SAGE 02 98 95 34 89
Collectif Moulins Bretons

Raymond LAGADIC, Délégué SAGE Odet et Douarnenez
Hydroélectricité, 02 30 99 50 22

Roger LE BOHEC, Hydroélectricité, 02 98 94 50 49
Kelly FAY, Contact avec la Presse, 02 98 67 41 05

Agnès THEOTEC, Déléguée Communication-Animation
Hervé RICOU, Délégué Communication
Webmaster 06 16 87 00 19

Conseiller juridique:

Michel DIEBOLD, 02 98 89 84 86

Conseiller hydraulique :

Alain LE QUERE, 02 98 54 46 03

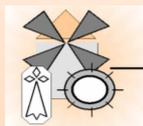
Conseillère en éco-construction :

Marielle HEBERT, 06 64 62 46 53

Commissaire aux comptes:

Jean Claude HOMBROUCK

L'Echo des Moulins est votre journal :



Vous pouvez proposer d'y faire paraître vos réflexions, documents, photos, petites annonces en rapport avec la vie des moulins.

Concepteur de la revue : AMF 29

Correspondant : Jacques BECAM

Tél. 06 71 03 07 74